



N° 08
28/03/2019



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

Reproduction partielle

autorisée avec la mention

*« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine*

Grandes cultures N° X

du JJ/MM/AA »



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Piétin-verse** : risque climatique faible à moyen.
- **Rouille jaune** : surveiller les variétés sensibles à moyennement sensibles.
- **Oïdium** : climat favorable. Maladie à surveiller sur variétés sensibles.
- **Septoriose, rouille brune** : période de risque non atteinte dans la majorité des situations. Surveiller à partir de 2 nœuds. Le climat sec actuel n'est pas favorable.
- **Helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine des orges** : à surveiller sur les variétés sensibles d'orges à partir du stade 1-2 nœuds.

Colza

- **Sclérotinia** : risque faible à ce jour.
- **Méligèthes** : risque fort dans les dernières parcelles n'ayant pas atteint ou dépassé le stade F1 (début floraison), non protégées récemment et où l'on observe un ralentissement de la croissance. Nul dans les autres situations.
- **Oïdium** : risque faible à ce jour.
- **Pucerons cendrés** : risque faible. Surveiller vos parcelles.
- **Charançon des siliques** : risque nul, début d'observation.

Céréales à paille

Pour la rédaction de ce bulletin 8 parcelles de blé tendre sur 14 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de : Espiens (47), Saint-Barthélemy-d'Agenais (47), Bon-Encontre (47), Cessac (33), Parempuyre (33), Saint-Capraise-d'Eymet (24), Castétis (64), Gerderest (64); 4 parcelles d'orge sur 8 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de : Simacourbe (64), Castétis (64), Parempuyre (33), Bon-Encontre (47).

Des informations plus globales sur l'état sanitaire des céréales et des stades, provenant de nos partenaires, ont également été intégrées à ce bulletin.

• Stades phénologiques et état sanitaire des céréales

Le risque sanitaire n'a que très peu évolué depuis le dernier bulletin. Nous ne ferons cette semaine qu'un bref point sur la situation sanitaire et l'avancée des stades des céréales à paille. Les informations du BSV de la semaine dernière restent encore valables cette semaine (modélisations piétin-verse).

Les stades des céréales avancent progressivement : les blés sont en moyenne et en majorité au stade 1 nœud (BBCH31) (variabilité : épi 1 cm à 2 nœuds) et les orges au stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

Sur les **blés** : quelques pustules de **rouille brune** observées sur variétés sensibles, mais **pas de risque** à ce jour. Des taches « fraîches » de **septoriose** sont relevées sur feuilles basses (résultant des pluies contaminatrices du début du mois de mars) et des taches plus anciennes restent visibles sur les feuilles sénescentes (pied de cuve). Actuellement, au vu du **climat sec** annoncé jusqu'à la fin de la semaine, il n'y a **pas de risque de montée de la maladie** sur les étages foliaires supérieurs. Nous sommes également toujours hors période de risque sauf pour quelques variétés très précoces de type Galibier. Attendre le stade 2 nœuds pour évaluer la situation.

Le **risque climatique piétin-verse** n'a pas évolué depuis la semaine dernière et reste **faible à moyen**, peu de symptômes sont observés dans les parcelles. *Rappel* : au-delà du stade 1 nœud la période de gestion est dépassée.

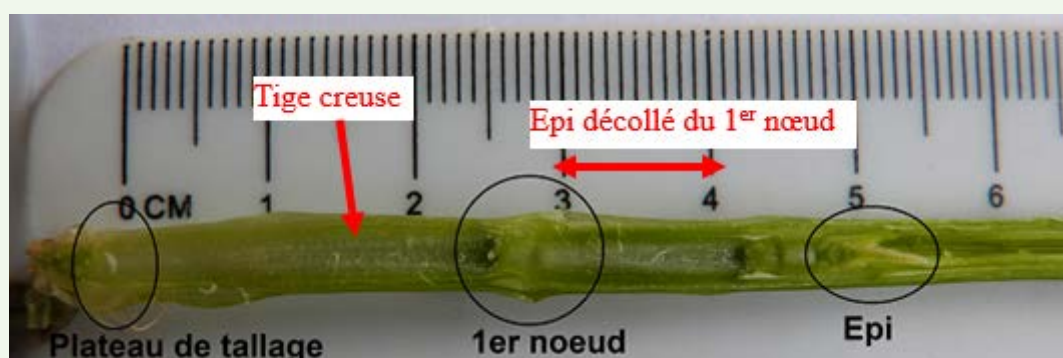
Sur les **orges** : **rouille naine**, **rhynchosporiose**, et **helminthosporiose** sont toujours à **surveiller** sur les variétés sensibles, les plus avancés. **Vigilance** particulière vis-à-vis de l'**oidium**, même si peu de symptômes nous sont signalés, le climat reste favorable à son développement.

Identifier le 1er nœud

Le premier nœud des céréales est atteint quand celui-ci est détectable au toucher à travers la tige et que l'épi s'est décollé de celui-ci.

Pour vérifier la position de l'épi par rapport au nœud, procéder comme pour le repérage du stade épi 1 cm en coupant la tige en deux, dans le sens de la longueur.

Deux critères doivent être réunis pour que le stade 1 nœud soit atteint : la tige entre le nœud et le plateau de tallage est creuse (les futures feuilles sont visibles), le nœud est plein et bien différencié de l'épi (épi décollé du nœud).



Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Midi-Pyrénées

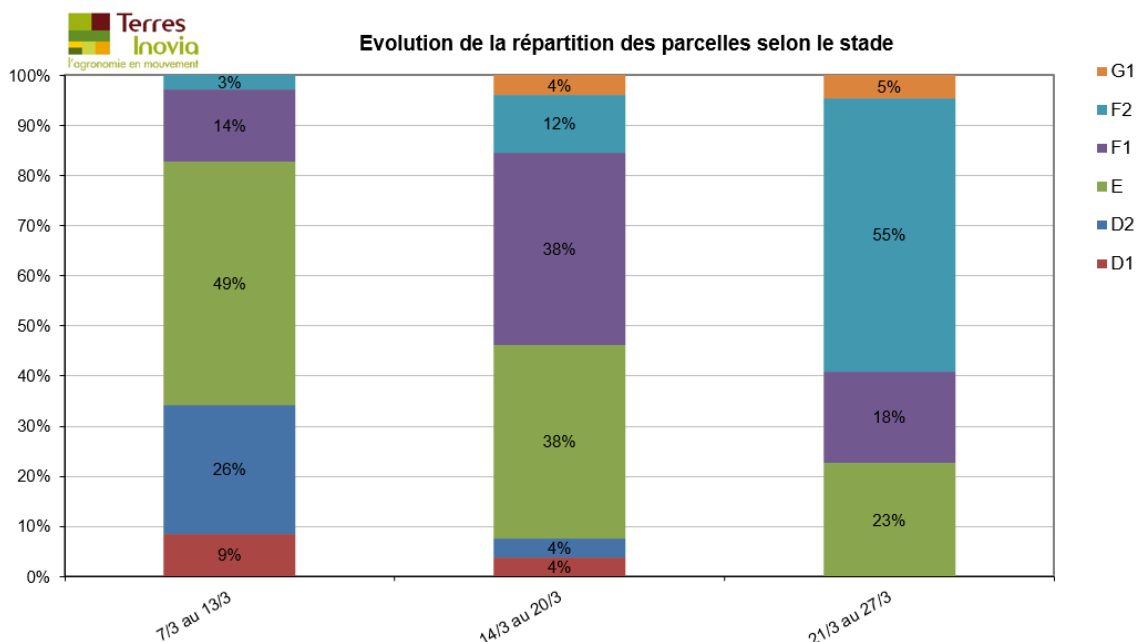
Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 57 sites. Au cours des sept derniers jours, **25 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions météorologiques, sèches et chaudes pour la saison, depuis plusieurs semaines ont des effets plus ou moins importants sur l'état des colzas dans le Sud-Ouest. La non-assimilation de l'azote apporté, le manque d'eau et les éventuelles pressions abiotiques sont autant de facteurs qui peuvent entraîner des blocages de croissance et d'entrée en floraison. Lien vers l'état des cultures colza de Terres Inovia :

<http://www.terresinovia.fr/espaces-regionaux/messages-techniques/regions-sud/2019/point-colza-sud-ouest-sud-est-un-debut-floraison-precoc/>

Près de 75 % des parcelles du réseau sont en floraison. Les parcelles les plus précoces sont au stade G1 (BBCH65 : chute des premiers pétales). La majorité des parcelles sont au stade F2 (BBCH61 : nombreuses fleurs ouvertes). 18 % sont au stade F1 (BBCH60 : premières fleurs ouvertes) et 23 % sont au stade E (BBCH57 : boutons séparés).



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

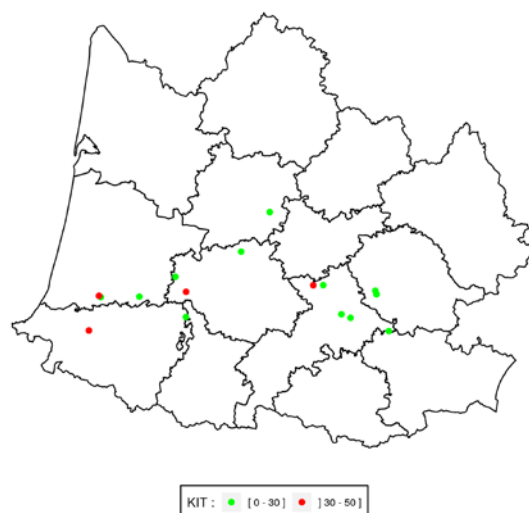
• Sclérotinia

Pour évaluer la pression sclérotinia de l'année, une estimation du taux de pétales contaminés est réalisée à partir des « Kits Pétales ». Ce sont 49 kits qui seront effectués dans le Sud-Ouest.

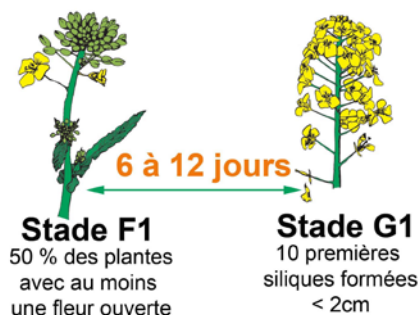
A ce jour, nous disposons des résultats de 15 kits. En moyenne, 19 % des fleurs sont contaminées, Cf. carte pour les départements concernés. Un kit est considéré positif lorsque plus de 30 % des fleurs sont contaminées.

Période de risque : le stade G1 est le stade de début de la période de risque. A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1), en conditions optimales pour le champignon, il pourra coloniser les feuilles puis la tige du colza.

Parcelles BSV observées du 2019-03-07 au 2019-03-27



Attention, la date du stade peut varier d'une parcelle à l'autre. Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours selon les années et en fonction des températures (cumul de 100 degrés-jours - Base 0).



Seuil indicatif de risque : le sclérotinia est significativement nuisible à partir de 10 % de tiges principales touchées. Toutefois, il n'existe pas seuil indicatif de risque pour le sclérotinia du colza étant donné que la protection ne peut être que préventive. De ce fait, le risque régional sclérotinia de l'année est évalué grâce aux Kits Pétales réalisés sur le réseau. Le risque est d'autant plus important que le % de parcelles présentant plus de 30 % de fleurs contaminées est élevé. On estime qu'à partir de 30 % de fleurs contaminées, le risque d'avoir au moins 10% de tiges principales touchées est élevé.

En complément, le niveau de risque doit être évalué à la parcelle selon :

- le nombre de cultures sensibles dans la rotation, colza en particulier (tournesol, soja, cultures légumières...)
- les attaques des années antérieures sur la parcelle.

Enfin, le climat durant toute la floraison favorisera ou non la contamination des feuilles (condition nécessaire à la progression sur tige) : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert (pluie ou rosée matinale) durant au moins 3 jours consécutifs et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Évaluation du risque : risque faible à ce jour.

Très peu de parcelle ont atteint le stade G1 et les résultats des kits disponibles à ce jour montrent une présence potentielle faible.

Mémo Techniques alternatives Colza

La lutte contre cette maladie fait appel à de nombreux leviers agronomiques. Elle peut aussi s'envisager avec des produits de biocontrôle. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques de sclérotinia. Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances des souches, veuillez consulter la [note commune ANSES – INRA – Terres Inovia](#).

• Méligèthes

Près de 75 % des parcelles du réseau sont sorties de la période de risque. Néanmoins, les observations sont toujours fréquentes et intenses dans les parcelles au stade E. En moyenne, on constate 80 % de plantes avec présence (en augmentation par rapport à la semaine dernière) et plus de 5 individus/plante (en augmentation par rapport à la semaine dernière).

Pour considérer le risque, l'observation doit se faire sur plante.

Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.



Méligèthe sur boutons
(photo : Terres Inovia)

| État du colza | Stade D1 – Boutons accolés | Stade E – Boutons séparés |
|--|--|------------------------------------|
| Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif | Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque | 4 à 6 méligèthes par plante |
| Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*) | 1 méligèthe par plante | 2 à 3 méligèthes par plante |

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe.

Évaluation du risque : risque fort dans les dernières parcelles n'ayant pas atteint ou dépassé le stade F1 et non protégées récemment. Nul dans les autres situations.

Les conditions climatiques sont toujours propices à l'activité du ravageur, néanmoins, l'essentiel des parcelles sont entrées en floraison. Vigilance dans les parcelles où l'on observe un ralentissement de la croissance et de l'entrée en floraison. Rappel : une fois celle-ci engagée, les méligèthes ne sont plus considérés comme nuisibles puisqu'ils ne provoquent plus de dégâts sur les fleurs. Ils sont alors considérés comme des pollinisateurs.

Mémo Techniques alternatives Colza : mélange variétal et méligèthes

L'association d'une variété de colza haute et très précoce à floraison (par exemple ES Alicia ou Troubadour) en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de réduire le niveau d'infestation des méligèthes sur la variété d'intérêt. Cela permet de rester en dessous des seuils d'intervention lorsque les infestations sont faibles ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes. Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes. Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire. (source : projet Auximore)

Consultez la fiche du projet Auximore sur les méligèthes pour plus d'informations : http://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/MELIGETHES_WEB.pdf

• Oïdium

Le temps sec et particulièrement chaud pour la saison entraîne l'apparition de symptômes d'oïdium. Quatre parcelles du réseau, dans l'Aude, la Haute-Garonne et le Gers sont touchées. Attention dans les semaines à venir.

Période de risque : du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

Seuil indicatif de risque : seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.

Évaluation du risque : risque faible à ce jour.

Peu de parcelles sont entrées dans la période de risque mais les conditions météorologiques sont très propices à l'apparition des symptômes.



Oïdium sur feuilles
(photo : Terres Inovia)

• Pucerons cendrés

La présence de puceron cette semaine est moins importante que la semaine passée. Quatre parcelles déclarent la présence du ravageur, surtout en bordure (0,5 colonie/m² en bordure et 0,1 colonie/m² en parcelle).

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.



Manchon de pucerons cendrés
(photo : Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque faible.

L'évolution des colonies est plus lente que prévue et les parcelles concernées sont en diminution. Vigilance, un tour de plaine s'impose, les conditions météorologiques des prochains jours leurs seront toujours favorables.

• Charançon des siliques

Les premiers individus de charançon des siliques sont observés sur le réseau. Aux départements des Landes et du Tarn, s'ajoutent cette semaine l'Aude, la Dordogne et le Gers. Ces parcelles ne sont pas entrées dans la période de risque.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.



Charançon des siliques sur bourgeon
(photo : Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque nul.

• Charançon de la tige du colza

Évaluation du risque : fin de la période de risque.

**Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".